

# TRAIT D'UNION



167

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES

## Editorial :

49-3. Des amis fort sympathiques semblent souhaiter que tout membre des EEDF de plus de 55 ans devienne ipso facto membre de l'AAEE !

Certes, il est essentiel pour nous de voir grossir nos effectifs et pas seulement de les stabiliser, mais le concept de l'automatisme, s'il devait s'appliquer, n'aurait-il pas un petit air de...49-3, sans vouloir froisser quiconque ?

On vient à l'AAEE pour y retrouver des ami(e)s, pour prolonger une fraternité scout, pour y vivre des activités conviviales, pour aider des Anciens...

On vient à l'AAEE, pour de temps en temps, à leur demande, aider aussi d'une façon ou d'une autre nos amis "Eclés", jeunes ou moins jeunes.

On vient à l'AAEE parce que ceux qui en sont ont réussi à nous convaincre de continuer à défendre ensemble, dans notre cadre mais aussi au delà, nos belles valeurs d'amitié, de solidarité de fraternité, de laïcité...

Au fait avons nous, chacune et chacun, amené quelqu'un(e) à nous rejoindre, dans la chaleur de notre belle association ?

Attention, ce n'est, certes, pas aisé mais c'est un devoir vital pour les militants que nous sommes !

Régions. Et puisqu'on parle de militantisme, n'oublions pas de solliciter nos amis, parents, Eclés ou non, pour qu'ils fréquentent les urnes de décembre, pour une démocratie toujours plus développée.

Nous devons faire en sorte, et pas seulement en beaux textes et discours, que nos concitoyens se sentent très impliqués dans la dynamique de nos régions administratives.

Si nos Régions sont bien gérées, innovantes, elles seront créatrices d'emplois, de bien être. Elles pourront, entre autres, favoriser de meilleurs moyens d'éducation, de meilleurs réseaux de communication, ferroviaires, routiers, portuaires, certes, mais aussi culturels, d'ouverture...

Migration. A propos d'ouverture, certes la France, pays d'accueil "ne peut pas accueillir toute la misère du monde" disait une de nos personnalités, mais puisque Union Européenne il y a, quid d'une meilleure répartition solidaire ?

On peut bien sûr penser que certains pays ne font peut être pas tout ce qu'il faudrait pour stopper le départ de leurs ressortissants, que certains migrants ne respectent pas les Lois de notre République et/ou confondent libre circulation et libre installation.

Mais nous qui avons longtemps animé des jeunes de France aisés et moins riches \*, nous ne pouvons que nous indigner du sort d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes, déracinés, coupés de leur liens culturels voire familiaux et souvent loin d'une école ;

Pas d'instruction, pas d'éducation... pas de liberté !

Il ne s'agit pas ici de culpabiliser à outrance et encore moins de parler de repentance, de partir en vacances méritées à reculons, mais chacun, à notre niveau, grâce à notre entre-gens citoyen, d'oeuvrer pour une amélioration accélérée de situations souvent dramatiques.

Allez, bon été ! Et revenez nous, à l'automne, avec un ou deux amis de plus à l'AAEE... Promis ?

\* 18 % des enfants de France vivent en dessous du seuil de pauvreté (Source : Unicef)

Willy LONGUEVILLE  
Président de l'AAEE  
willy.longueville@numericable.fr

## Sommaire

- P1. Editorial
- P2-4. AAEE - CR du CD du 17 mai 2015
- P5-7. Nouveau règlement intérieur
- P7. EEDF Assemblée Générale  
Bulletin dons
- P8. AAEE - Actes du CD mai 2015  
AAEE - Actes de l'AG mai 2015
- P9. AAEE - Sada 2015 Veillée
- P10. AAEE - Sada 2015 Théâtre du Petit  
Peuple
- P11-12. Hommage à notre Jany



### Présents :

Blum Françoise, Brossard Claude, Debord Henri-Pierre, Francès Michel, Job Claude, Job Jean-Paul, Le Belleguy Jean-Pierre, Longueville Willy, Pouilly Micheline, Pradère Guy, Van Dessel Marie-Françoise, Villiers Marie-Jeanne.

### Absents excusés :

Delobel Jacques, Lévy Jean-François, Sarran Mireille, Trémoulet Andrée, Widmer Jean-Paul.

Jean-Marie Clerté a choisi de ne pas se représenter au CD. Le CD le remercie pour son implication au sein de l'AAEE, pour l'organisation d'un colloque, et toutes ses actions en faveur des EEDF.

### 1. Election des membres du bureau :

Président : Longueville Willy

Vice-présidents : Trémoulet Andrée et Debord Henri-Pierre

Trésorier : Pradère Guy

Trésorière adjointe : Van Dessel Marie-Françoise

Secrétaire : Pouilly Micheline

Secrétaire adjoint : à déterminer lors du prochain CD

Responsable des publications : Hameau Bernard pour la mise en page. Les contenus relèvent du CD.

Représentants de l'AAEE à la FAAS : d'office le Président, Longueville Willy, ainsi que Debord Henri-Pierre et Lévy Jean-François.

Aides aux EEDF : Van Dessel Marie-Françoise

### 2. Le site internet AAEE :

Administrateur : Delobel Jacques, sous réserve de son accord

Le site est à mettre à jour et doit inclure les dates des rencontres, les TU et les Actes du CD.

Envisager un cahier des charges pour développer le site en tant que carrefour vers les EEDF, notamment pour rediriger les mails de demandes d'inscription aux EEDF qui aboutissent sur les sites régionaux AAEE.

Jean-Claude Vanhoutte s'occupe des mini sites des EEDF et a été sollicité pour le site de la FAAS. Il prend également en charge les mini sites régionaux AAEE qui ne sont suivis par personne.

Pour mémoire, ce site a été construit selon la structure existante du site EEDF, facilitant sa création mais créant des contraintes.

### 3. Aide financière aux EEDF

Un dossier de demande de subvention est présenté par un groupe de Tarbes qui prépare un voyage solidaire à Madagascar.

Il fait appel à « Grandir Aventure » qui est l'agence de voyage de l'Association de Solidarité Internationale – ASI - « Grandir Ailleurs ». Le groupe part 15 jours pour rénover une école, faire du tourisme solidaire et rencontrer des éclaireurs malgaches. Ils sont au nombre de 12 dont 3 responsables. Le budget s'élève à 31.888 € dont 17.400 € de voyage, compensé par des actions de recherches de fonds (ventes, etc.), des recherches de subventions, et la participation des familles à hauteur de 420 € pour le 1<sup>er</sup> enfant, et 350 € pour le second. Ce clan est favorablement connu de Michel Francès. Sous réserve de l'agrément et de l'aval des EEDF pour ce voyage, et à condition de



l'engagement de recevoir un compte rendu de ¼ de page avec photos pour notre TU, le CD accorde 500 € au groupe de Tarbes. Il serait souhaitable de conserver le contact avec les éclaireurs malgaches.

#### 4. Les prochains Sada

Sada Informatique acté du 18 au 27 juin 2015.

Sadnat des Rouges Truites acté du 14 au 21 septembre 2015.

AG et Sada 2016 prévus du 7 au 14 mai en Auvergne Limousin. Chercher l'ancien manuel mode d'emploi et les dossiers des anciens Sadas, établir des grilles de budgets comparés des 5 derniers

Sada à Madagascar en septembre 2016 acté. Michel Francés donnera des précisions dans un TU suivant.

#### 5. Roverway en France en 2016

Roverway est un évènement organisé par la Région Europe de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) ainsi que celle de l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses (AMGE) pour les jeunes de 16 à 22 ans. Du 3 au 10 août : 100 "Routes" (camps interculturels itinérants ou fixes) sur toute la France, pour découvrir en équipe européenne, la France, ses habitants, sa nature.

- 40 jeunes européens par route.
- avec de la Fraternité, de la rencontre, et aussi une expérience solidaire de service.

Sept villes comme lieu de départ des 100 "routes" : Lille, Strasbourg, Rennes, Marseille, Paris, Lyon, Toulouse. Les "routes" se termineront le 10 août 2014 afin de permettre la convergence de toutes les équipes vers le lieu du camp central à Jambville jusqu'au 14 août.

La FAAS incite les régions à intégrer les grandes équipes régionales du RW. Mais les EEDF ne seraient pas très partants. Si les modalités de l'opération reviennent aux scouts et guides de France, les

EEDF semblent peiner à prendre leur place.

L'AAEE pourrait se mobiliser mais sous quelles formes ?

Le projet est à développer au CD d'octobre 2015.

#### 6. Assemblée générale des EEDF, et prochaines élections des membres de leur comité directeur les 13 et 14 juin à La Planche.

Willy enverra un message d'amitié et proposera ensuite une rencontre avec Saâd Zian, le nouveau DG.

#### 7. Modifications du Règlement Intérieur et des Statuts de l'AAEE adoptées en AG

Guy Pradère et sa famille ont fait un travail de Titan, en liaison avec les membres du CD et sont remerciés. Il prépare les dossiers à transmettre à la S/Préfecture du Raincy par le Président.

Le règlement intérieur modifié fera l'objet d'un encart dans un prochain TU.

Les statuts modifiés paraîtront dans le TU après approbation de l'Administration.

#### 8. Motion proposée par PACA

Des AAEE de Paca avaient demandé à Francis Audibert que soit présentée en AG une motion qui proposerait l'adhésion automatique à l'AAEE de toute personne en possession d'une carte EEDF et ayant atteint l'âge de 55 ans. C'est une des solutions proposées pour tenter d'augmenter le nombre des membres de l'AAEE.

Le sujet maintes fois débattu mérite un examen plus approfondi avant de le soumettre en AG.

#### 9. Confection de foulards

L'AAEE ne possédant pas de boutique comme pour les EEDF, il revient à ses membres de confectionner ses propres foulards. Cette tâche pourrait être demandée à Odette Mahut, de Dijon.

#### 10. Thèse de Maxime Vonhœnacker,

Willy s'engage à demander à Maxime le résumé de sa thèse de doctorat intitulée « Suis-moi et tu seras autonome ! ». Ethnographie de la citoyenneté dans le scoutisme laïque des EEDF.

Voir en Annexe le texte trouvé par Micheline Pouilly.

#### 11. 9<sup>e</sup> Conférence européenne de l'AISG à Tours du 11 au 15 septembre 2016, sur le thème

« Vivons ensemble le Scoutisme et le Guidisme, école de Paix et de citoyenneté ».

Depuis 1945, deux manifestations internationales ont eu lieu : le jamboree de 1947 à Moisson, dans la France libérée, et la conférence internationale des guides et scouts en 1980 à Orléans la Source.

Claude Brossard soulève que c'est la 1<sup>ère</sup> fois que cette Conférence se tient en France et s'étonne du peu de mobilisation de la part des AAEE et des EEDF.

La FAAS et surtout beaucoup de ses membres manquent de moyens humains et financiers pour l'organisation et la participation à cette rencontre. Sa localisation à Tours alors que Blois et Orléans étaient candidates a été décidée après concertation certes, mais semble-t-il un peu pour des raisons de prestige. Le coût demandé aux participants est jugé fort important pour les membres des « pays à faible PIB ». Le contenu statutaire de la Conférence et de ses tables rondes n'a été que très peu communiqué malgré un an d'interrogation.

Certes la FAAS, sous l'impulsion de Jean François Lévy, avait au départ porté la candidature de la France pour cette conférence. Mais la Ville de Tours nous a toujours, nous AAEE, parue peu appropriée compte tenu du peu de membres AAEE en local, et de groupes EEDF trop faibles, et trop disséminés dans la région. Les enfants ne sont pas, par ailleurs, concernés par ce rassemblement d'adultes.

## 12. Problème des défections avant les Sada

Jean-Paul Job signale huit désistements tardifs, dont trois pour raisons médicales, au Sada de Ramonchamp. En raison de l'âge des inscrits ce problème est prévisible : une assurance est donc à prévoir. Parfois cette assurance est imposée par les centres de vacances. Celle de Cap France est satisfaisante et sera donc à faire jouer.

## 13. Divers

Il est demandé au Trésorier de conserver un volant minimum de 4000 € environ sur le compte courant et de transférer périodiquement le surplus sur le Livret A.

La provision du compte courant étant de 8349 € à ce jour, le transfert de 4000 € peut être envisagé.

Le fonds associatif sera par ailleurs porté à 8000 €.

Willy a répondu aux inquiétudes de Michel Francès concernant notre assurance lors de l'organisation de rencontres sous l'égide de l'AAEE.

Jean François Lévy peut nous diffuser les "alertes" Google qui lui paraissent nous intéresser.

## 14. Prochain CD : les 28 et 29 octobre 2016 à Noisy sous réserve de disponibilité des locaux.

La chambre est à réserver (et à payer pour ceux qui renoncent à leurs frais, avec possibilité ensuite de solliciter une déduction fiscale).

## Annexe.

*Résumé succinct de la thèse de Maxime Vanhoenaker : Dans le groupe éclé s'organisent la vie communautaire et les pratiques éducatives propres à cette société de jeunes. Le groupe est l'émanation locale des Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF), mouvement de scoutisme laïque et mixte, dont l'ambition est de former des citoyens « actifs », « engagés » et « responsables ». Pourtant, dans le flot quotidien des situations d'animation, des discussions pédagogiques et des engagements militants, les respons, jeunes adultes bénévoles qui conduisent le groupe, ne font pas usage, à première vue, de ce terme de « citoyenneté ». L'existence précaire du groupe éclé impose ses urgences : il y est essentiellement question de réussir à organiser un camp, de renouer des relations avec la Mairie et d'impliquer les familles dans la vie collective.*

*La recherche des situations dans lesquelles les éclés parlent de – ou plus rarement écrivent – la « citoyenneté » va conduire à repérer des fragments de citoyenneté ordinaire dans le groupe local : ils se situent dans les rituels d'engagement organisés durant les camps (l'engagement sur la Règle d'Or qui a remplacé la « promesse »), dans les discours des respons arrivés à un certain degré de formation militante (second degré), et sont prolifiques dans tous les écrits qui émanent du siège national.*

*En suivant ces pistes, il s'avère que la « citoyenneté aux éclés » est une parole adulte sur ce que doit être ce mouvement de jeunesse : un lieu idéal d'émancipation par l'éducation, aux côtés de l'École publique. La « citoyenneté aux éclés » est une croyance que défendent des initiés qui ont en charge la bonne marche du mouvement au niveau national et qui, donc, sont confrontés aux tendances centripètes des groupes locaux et des engagements individuels. La citoyenneté est affirmée comme symbole d'unité du mouvement.*

*C'est un idiomme qui a aussi une portée publique : il renvoie à la position institutionnelle des éclés dans l'arène publique de l'éducation post-scolaire, associés aux autres mouvements laïques de l'éducation populaire. L'évolution des significations de la citoyenneté dans le scoutisme laïque depuis 1911 et jusqu'à Villeneuve en 2006 confirme la portée symbolique de cet élément de culture : unifier des engagements dans l'espace et le temps ; célébrer l'existence publique d'un mouvement de classe moyenne dont le pouvoir est fondé sur une compétence pédagogique.*



Le théâtre du peuple de Bussang. Le fond de la scène s'ouvre sur la forêt vosgienne.



Veillée finale

## 1. Préambule :

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser certains points des statuts de l'Association des Anciens Éclaireurs & Éclaireuses de France, ci-après dénommée « A.A.E.E. » et de leur mise en œuvre. Il doit donc être considéré comme un complément définissant, avec les statuts, les modalités de fonctionnement de l'association. L'élaboration et les modifications du règlement intérieur sont proposées par le Comité Directeur qui les soumet à l'Assemblée Générale ordinaire qui suit.

## 2. L'articulation de l'association :

2.1. Les membres de l'association peuvent adhérer :

- soit directement auprès du siège national,
- soit par l'intermédiaire de « sections » locales, départementales ou régionales.

Pour faciliter le fonctionnement et la communication, il est prévu de créer un certain nombre de sections géographiques dénommées « régions », appelées à regrouper un certain nombre de sections locales ou départementales.

Dans la suite du texte, le terme de « section » pourra désigner l'une ou l'autre de ces entités.

2.2. Seule l'A.A.E.E., association nationale, a la personnalité morale et juridique et la propriété de son nom. Les sections ne peuvent pas se constituer, sous ce nom, en associations indépendantes. Elles peuvent toutefois tenir périodiquement des assemblées faisant le point de leurs réalisations, de leurs projets et de leurs finances.

Les comptes-rendus de ces assemblées sont transmis au Comité Directeur de l'A.A.E.E.

Dans le cas où des associations locales auraient été créées antérieurement, elles pourront adhérer à l'A.A.E.E. dans le cadre de conventions spécifiques.

2.3. Quelle que soit son étendue géographique, une section doit répondre aux conditions suivantes :

- regrouper des adhérents ayant exprimé leur volonté de créer une section ou d'y adhérer, de verser leur cotisation à cette section, de participer, dans toute la mesure du possible, aux activités décidées en commun,
- demander et obtenir l'agrément du Comité Directeur de l'association,
- faire respecter par ses membres les statuts et le règlement intérieur,
- participer à la vie de l'association et l'informer régulièrement de ses activités,
- prendre en charge certaines manifestations régionales, nationales ou internationales, seule ou en collaboration avec d'autres sections et/ou avec le Comité Directeur.
- transmettre annuellement ses comptes financiers au Trésorier National pour consolidation des comptes de l'association nationale.

2.4. Il est souhaitable que chaque section désigne parmi ses membres :

- un(e) responsable chargé(e) de la liaison avec le Comité Directeur,
- un(e) correspondant(e) des publications de l'association,
- un(e) trésorier(e),
- un(e) responsable des relations extérieures et des relations avec l'association des Éclaireuses & Éclaireurs de France.

Il est souhaitable que chaque région présente la candidature d'un(e) représentant(e) au Comité

Directeur (voir ultérieurement « Comité Directeur »).

2.5. Chaque section doit ouvrir un compte de chèque bancaire à la banque désignée par le Comité Directeur suivant les modalités légales, c'est-à-dire avec les signatures du président et du trésorier national de l'association en plus des signataires liés à la section.

2.6. Chaque section enregistre les adhésions, perçoit les cotisations et les abonnements aux publications, en reverse les parts nationales et régionales, dans le trimestre de perception. Elle délivre un reçu fiscal sur la part cotisation aux membres en faisant la demande (agrément de la DGI du 22-11-2005). Elle transmet au Comité Directeur la liste des adhérents.

Dans le cas où, sur une même région, existent une ou plusieurs sections, la part locale des cotisations est partagée en deux parts égales ou plus, sauf accord différent.

2.7. Chaque section organise librement ses activités mais n'a pas liberté d'engager l'Association dans des activités en dehors de son cadre géographique. Elle peut soumettre au Comité Directeur ou à l'Assemblée générale des propositions d'actions nationales ou internationales.

En cas d'accord, des conventions sont passées avec le Comité Directeur pour la répartition des tâches et des financements.

2.8. Toute section peut être dissoute par le Comité Directeur dans les cas suivants :

- inactivité manifeste,



- non versement des cotisations,
- démission collective,
- manquement aux buts et principes de l'Association.

Toute section peut également décider de sa propre dissolution.

En cas de dissolution, le rattachement à une autre section peut être proposé aux membres souhaitant le rester.

### **3. L'Assemblée Générale ordinaire :**

**3.1.** L'Assemblée Générale (ci-après « A.G. ») de l'association se réunit une fois par an sur convocation du Président du Comité Directeur.

Elle se prononce par vote, à la majorité des présents et représentés avec un minimum du quart des votes exprimés, sur :

- le rapport moral,
- le rapport financier,
- le projet de budget,
- le montant de la cotisation,
- les textes d'orientation proposés par le Comité Directeur,
- les « motions » présentées par les membres de l'association avant l'A.G.

Les textes d'orientation et les motions soumis au vote sont publiés un mois avant la tenue de l'A.G.

Elle décide si elle accepte de prendre en considération, et de soumettre aux votes, des motions présentées au cours même de l'assemblée.

Elle désigne un responsable du contrôle des comptes financiers, choisi en dehors des membres du Comité Directeur.

**3.2.** Chaque membre de l'association à jour de sa cotisation (année en cours au moment de l'A.G. ou année précédente) peut prendre part aux votes indiqués ci-dessus. Tout membre empêché de participer à l'A.G. peut établir un pouvoir : nominatif, au nom d'un mandataire de son choix, à la rigueur non nominatif (en blanc).

Dans les deux cas, il envoie ce pouvoir au trésorier régional (à défaut au trésorier national) dans la mesure du possible dix jours avant la date de l'AG.

Si le nombre de pouvoirs nominatifs détenus par un mandataire excède quatre, le trésorier invite dans ce cas les mandants de son choix à trouver un autre mandataire. L'ensemble des pouvoirs est transmis à la personne désignée responsable des votes.

Celle-ci comptabilise les pouvoirs non nominatifs qui sont considérés comme entraînant un vote favorable, sauf mention explicite, aux rapports moral et financier ainsi qu'aux textes d'orientation et motions soumis aux membres de l'association avant l'A.G.

Les propositions présentées en séance sont votées par les membres présents et représentés, à jour de leur cotisation (année en cours ou année précédente).

Les pouvoirs non nominatifs ne peuvent pas être utilisés pour ce vote.

**3.3.** L'élection des membres du Comité Directeur a lieu à bulletin secret. Les adhérents à l'association présents et représentés à l'A.G., à jour de leur cotisation (année en cours), peuvent voter. Les pouvoirs non nominatifs ne sont pas utilisables pour cette élection. Pour être élu chaque candidat doit recueillir au moins un tiers des votes exprimés.

La liste des candidats est affichée au cours de l'A.G. jusqu'à la clôture annoncée des candidatures.

### **4. Les Assemblées Générales extraordinaires :**

Elles sont réunies pour approuver la modification des statuts (statuts art.11) ou pour prononcer la dissolution de l'Association (statuts art.12).

Chaque membre de l'association à jour de sa cotisation, (année en cours au moment de l'A.G.), peut prendre part aux votes.

Tout membre empêché de participer à l'A.G. peut adresser un pouvoir nominatif, à un membre présent à l'assemblée ou l'envoyer au Président de préférence cinq jours avant l'A.G. Le nombre de pouvoirs nominatifs détenus par un membre présent ne peut excéder quatre. Tout mandataire qui reçoit plus de quatre mandats nominatifs doit inviter les mandants supplémentaires à choisir un autre mandataire.

### **5. Le Comité Directeur :**

**5.1.** Le Comité Directeur (ci-après « C.D. ») comprend de 6 à 21 membres ; il est renouvelé par tiers à chaque Assemblée Générale.

Il se réunit au moins deux fois par an et délibère sur l'ordre du jour adressé en temps utile à chacun de ses membres, ainsi que sur les questions diverses proposées par eux ou par les sections de l'association. À cet ordre du jour sont joints les explications et documents nécessaires.

Les décisions du C.D. sont prises à la majorité des présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Le C.D. délibère valablement si la moitié au moins de ses membres est présente.

Entre deux A.G., le C.D. peut pourvoir à une vacance par cooptation, la nomination de ce nouveau membre devant être confirmée par le vote de l'A.G. suivante.

Tout membre du C.D. absent sans raison valable à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

**5.2.** Le C.D. désigne en son sein, chaque année, à l'issue de l'A.G., un bureau composé de :

- un(e) président(e),
- au moins un(e) vice-président(e),
- un(e) secrétaire qui peut être assisté(e) d'un(e) adjoint(e),
- un(e) trésorier(e) qui peut être assisté(e) d'un(e) adjoint(e)

Le C.D. peut s'adjoindre :

- un(e) chargé(e) des publications.
- des chargé(e)s de mission.

## 6. Indemnisation des bénévoles :

Tout membre de l'association peut prétendre à une indemnisation des frais qu'il est amené à faire lors d'une mission qui lui est confiée par un membre du C.D. ou le responsable de section. Les indemnités kilométriques seront remboursées au maximum suivant le barème fiscal forfaitaire en cours. Toute autre dépense sera remboursée sur présentation d'un justificatif, ticket, facture, etc., précisant l'objet de la dépense ou du déplacement. Les frais de restauration ou d'hébergement ne pourront excéder le plafond fixé annuellement par le C.D. en début d'exercice.

Le bénévole, à condition de faire une déclaration expresse de renoncement au remboursement de ses frais, peut en faire abandon sous forme de don à l'association. Dans ce cas le trésorier national ou de section délivrera le reçu fiscal correspondant.

## 7. Les moyens d'information et de communication de l'association :

Au niveau national :

- un bulletin de liaison appelé « Trait d'Union »,
- un site informatique Internet appelé « aae-anciens.eclles.fr ».

Au niveau régional :

- un bulletin (pour certaines régions),
- un site informatique Internet appelé : « nom de la région-anciens.eclles.fr ».

Le responsable légal et directeur de ces moyens est le président de l'association. Les informations éditées relèvent de la responsabilité du ou des rédacteurs désignés par le C.D.

Les orientations générales sont données par le C.D. à chacune de ses réunions.

Les EEDF ont tenu leur Assemblée Générale les 13 et 14 juin au domaine de la planche. Une AG très campée, copieusement arrosée d'averses orageuses, qui a su résister aux aléas climatiques comme aux difficultés actuelles. Une AG apaisée et constructive. Y ont été votés une réforme de la cotisation, la rendant plus accessible et équitable et le principe d'une contribution financière des structures au fonctionnement général de l'association, à hauteur de 7% des produits d'activités pour le budget 2016.

Le CD, réuni les 27 et 28 juin, a élu son bureau.

Présidente : Isabelle DHOYER, Vices présidents : Mickael LISSARRE- Nadine TETRON, Secrétaire : Isabelle SOLTYSIAK, Trésorier : Bernard HAMEAU, Trésorier Adjoint : Gaël UTARD.

Merci à Mickael qui, pour des raisons de santé, n'a pas renouvelé son mandat de président. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et formulons des vœux de bonne santé.



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS  
DE FRANCE



## COUPON DE SOLIDARITÉ

(A retourner à EEDF : 12 place Georges Pompidou  
93167 Noisy le Grand Cedex)

**OUI, je soutiens les actions de l'association, et je fais un don de :**

- |  |  |             |
|--|--|-------------|
| <input type="checkbox"/> 15 €                    | <b>Soit, après déduction fiscale :</b> | <b>5 €</b>  |
| <input type="checkbox"/> 30 €                    |  | <b>10 €</b> |
| <input type="checkbox"/> 50 €                    |  | <b>17 €</b> |
| <input type="checkbox"/> A ma convenance : ..... |  | <b>€</b>    |

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre des EEDF.

► Je recevrai le **reçu fiscal** me permettant de déduire de mes impôts **66 %**, soit les **deux tiers** de ce montant, et donne aux EEDF les moyens d'**agir 3 fois plus pour l'éducation des plus jeunes.**

Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Ville : .....

Email : .....

(Facultatif)  Je suis un(e) ancien(ne) Éclé(e)

Informatique et Liberté : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser aux Éclaireuses Éclaireurs de France

## Actes du CD de l'AAEE réuni à Ramonchamp le 17 mai 2015

1. Le CD constate les résultats du renouvellement de sa composition par l'élection ou de la réélection de 5 de ses membres

Il procède alors à l'élection de son Président et à la désignation des membres de son Bureau:

Président : Willy LONGUEVILLE

V/Présidente : Andrée TREMOULET

V/Président : Henri Pierre DEBORD

Trésorier : Guy PRADERE

Trésorière Adjointe : Marie Françoise VAN DESSEL

Secrétaire : Micheline POUILLY

Secrétaire Adjoint : désignation reportée en octobre

Il est précisé que

- Marie Françoise VAN DESSEL sera, entre autres, chargée de l'examen des dossiers d'aide aux groupes
- Jacques DELOBEL sera responsable du site informatique s'il l'accepte.

2. Le CD désigne ses représentants au CA de la FAAS :

Willy LONGUEVILLE

Henri Pierre DEBORD

Jean François LEVY

3. Le CD constate qu'il a été reçu un dossier complet de demande d'aide aux groupes pour 2015.

Il accepte d'aider l'activité 2015 du groupe de Tarbes à hauteur de 500 €, sous réserve d'un contact de ce groupe avec Marie Françoise VAN DESSEL du CD et de recevoir à l'automne un CR pour le TU avec photos et un CR financier

4. Le CD confirme son acceptation de la proposition de responsables des régions Champagne et Poitou Charentes (Françoise Blum, Jeanine Brossard, Jean Paul Widmer et Claude Brossard) d'organiser la prochaine AG, suivie d'un Sada, en Auvergne Limousin en mai 2016.

Il est demandé à ces deux régions de mener toutes transactions pour la recherche du meilleur rapport qualité prix en vue des décisions à prendre au CD d'octobre.

5. Un Sada "International" à Madagascar est proposé pour septembre 2016 par Michel Francès, avec un nombre limité de participants. Le CD aura à préciser les conditions ce projet au plus tard en janvier 2016.

## Actes de l'AG de l'AAEE réunie à Ramonchamp les 16 et 17 mai 2015.

1. L'élection du tiers sortant du Comité Directeur donne les résultats suivants :

Cinq postes étaient à pourvoir

Sont élus pour 3 ans :

Henri Pierre DEBORD

Jean Pierre LE BELLEGUY

Willy LONGUEVILLE

Andrée TREMOULET

Jean Paul WIDMER

2. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier et le projet de budget sont adoptés à l'unanimité moins une abstention

3. Anita Hameau, seule candidate, est reconduite dans sa fonction de contrôleur des comptes.

4. L'atelier "Démocratie" donnera lieu à un compte rendu publié.

5. Après discussion, les nouveaux Règlement Intérieur et Statuts sont adoptés à l'unanimité. Il seront publiés sur le TU et le site de l'Association, après approbation par la S/Préfecture du Raincy dont dépend notre Siège de Noisy.

6. L'organisation de la prochaine Assemblée Générale de mai 2016, en Auvergne Limousin, est confiée à Françoise Blum et Jean Paul Widmer (Champagne-Ardenne) et Jeanine et Claude Brossard (Poitou-Limousin).





Sada de Ramonchamp (Vosges) du 16 au 22 mai 2015

Ce Sada avait pour thème Le "Théâtre" et lors de la Veillée finale il était demandé de présenter un sketch où seraient introduits les mots :

**Myrtille, sapin, ballon, image, laïcité, engagement, démocratie, vivre ensemble**  
**guignol, comédie, tragédie, boulevard,**  
**le petit chat est mort, Ô rage, ô désespoir, pour un parfumeur, merdre!**

Voici un texte réalisé par le Groupe :

Marlène Crampette, Gisèle Audibert, Mijane Villiers  
Roger Franck, Jean Pierre Le Belleguy, Jacques Tijou  
Sur l'air de Cadet Rousselle

**Samedi 16 mai**

L'AG débuta le matin  
Par des rapports, votes, et enfin  
Un très bon bilan financier  
Tout à la gloire du Trésorier

Ca, pourrait s'arroser  
Avec un bon Alsace rosé

**Dimanche 17 mai**

Le matin quel beau festival,  
De pinaillages, un vrai régal !  
On se serait cru un moment,  
A une séance du Parlement

Statuts et Règlement  
Ah ! Quel joyeux chambardement.

**Lundi 18 mai**

A Bussang, pays des **myrtilles**  
Au **guignol** il y a des filles.  
Dans ce pays de **laïcité**,  
Le théâtre doit être cité

Mais , il, se fait du tort,  
Sur scène, **le petit chat est mort !**

**Mardi 19 mai**

Dans le désert, sans un **sapin**,  
Vive l'orage, l'eau des espoirs.  
C'est sans **engagement** certain,  
Car j'ai des trous de mémoire

**Ô! vieillesse ennemie !**  
Ce n'est pas de la **comédie**.

**Mercredi 20 mai**

La ferme auberge et ses odeurs,  
Quelle enseigne **pour un parfumeur !**  
La pluie jusqu'au **Ballon** d'Alsace,  
Une **tragédie** pour nos godasses !

Et, la, **démocratie**,  
Au Vieil Armand perdit des vies

**Jeudi 21 mai**

**Vivre ensemble** quelle belle **image**  
Epinal en fait un fromage,  
A Plombières sur un grand **boul'vard**  
Les dames au bain pataugent dare dare

Et, **merdre !** on trouve rien  
Pour finir ce dernier refrain !

**Vendredi 22 mai (Journée)**

On est parti de bon matin  
A Wesserling dans le Haut-Rhin  
A l'Ecomusée du Textile  
Voir des étoffes de tous les styles

On peut y retourner  
On n'a pas pu tout regarder.

**Vendredi 22 mai (Veillée)**

Pour cette dernière soirée,  
On s'était tous bien préparés.  
Théâtre et danses, marottes et chants,  
Tous les acteurs se surpassant !

Ah! oui!, à Ramonchamp,  
On a tous bien pris du bon temps

Et un autre présenté par l'équipe du Théâtre du Petit Peuple avec des Acteurs : Raymonde Astoul, Tonio Castro, Jean Marie Clerté, Michèle Gresset, Micheline Pouilly, Guy Pradère, Jean Claude Van Houtte et des marionnettes : le chinois, le chat, le gendarme, l'étranger et l'étrangère, le vosgien, les enfants.

**Odyssée Vosgienne, Tragédie.**

Il était une fois, il y a très, très longtemps, en Perse, **le petit Shah est mort**. Qui a tué le petit Shah ?

Air : chant funèbre

Dans ce pays, pas de **démocratie**, de **laïcité**, de liberté, ni de justice.

On soupçonna ceux qui avaient un **engagement** dans l'opposition d'être responsables de cette mort.

Il était difficile d'y **vivre ensemble**.

Lily, le jour de la fête de l'Aïd est citée comme coupable.

Elle se sauve en tapis volant avec Al **I, mage** d'un pays voisin. Ils errent pendant des siècles.

Air : Bon voyage M. Dumollet

Un coup de vent leur fait heurter un **ballon** du pays merveilleux des Vosges.

**Ô désespoir, l'orage** et la tempête ont décimé les **myrtilles** et les **sapins**.

La gorge sèche, Lily et Al I cherchent sur le **boulevard** l'enseigne où l'on vend des pastilles des Vosges.

**Merdre !!** Pénurie, le peu qu'il reste est réservé aux intoxiqués du tabac : seulement deux bonbons **par fumeur**.

Pas de **comédie**, rien pour les autres, même les enfants

Air : J'ai du bon tabac dans ma tabatière.

Faute de soins, Lily et Al I meurent de déshydratation.

Comme on le fait souvent après un contrat exécuté, on trinque : **Guignol** et kirsch !!

Chant : Boire un petit coup c'est agréable

Le texte est de Lamartine, la musique de Berlioz, les costumes de Boussac

La mise en scène est de Napoléon III, les décors des Quatre Vents.

**Merci aux organisateurs de cette rencontre : Françoise et Jacques Fusier, Claude et Jean Paul Job, Françoise Blum et Jean Paul Widmer**



**Bonnes vacances  
Eclaireurs et Eclaireuses !**



### Hommage à notre Jany.

Jany nous a quittés ce 22 février, ...le jour du Corso du Groupe EEDF de Hyères à Bormes les Mimosas.

Le mimosa, sa fleur préférée

"Elle aurait eu 95 ans le 12 juillet. Jusqu'au bout elle nous a offert sa présence affectueuse, positive et joyeuse, sa bonne humeur d'Eclaireuse, ce mouvement de scoutisme qui comptait encore tellement pour elle et où on l'appelait "Pie rigolote". Elle est partie avec le sourire et en s'excusant "de nous donner du souci" !

Elle va nous manquer..."

*Jacques et Marielle Claudin*

"Où que tu sois, continue à faire partager ta bonne humeur communicative et tes souvenirs que tu distillais lors de tes longs appels téléphoniques. Par toi nous avons la gazette de l'AAEE et des Eclaireuses, car tu connaissais tout le monde.

C'est à la fin du Sada de Sète que nous avons fait connaissance.

Quel voyage !!! Nos souvenirs de toutes nos années de scoutisme à la FFE et aux Eclès.

Nous montions à Tourrettes faire le plein d'huile d'olive, là bas au bout du monde, où tout était calme, nous passions un bon après midi à l'ombre des tilleuls.

Puis l'équipée à Mons, sous la pluie battante, pour tes 90 ans, ta présence au 100<sup>e</sup> anniversaire à Troyes ou avec le Groupe Eclaireurs Grands Palmiers à Hyères..."

"Nous étions nombreux à t'accompagner sous un crachin glacial de fin d'hiver.

Tous tes amis étaient avec toi..."

*Françoise Marchioro*

"Sur la liste des abonnés à la Feuille d'Olivier de PACA, elle était Jeanne Claudin...dans nos coeurs, dans les souvenirs de Maud et de moi... c'était Pie"

"Trois facettes de sa personnalité nous sont apparues : la Femme volontaire, sûre de ses convictions, sachant débattre et présenter son point de vue avec rigueur lors de nos réunions;

l'Amie toujours souriante, intarissable pour raconter des anecdotes de sa vie de FFE/AAEE, de sa vie professionnelle....de sa vie tout court; le Boute en train, artiste aux attitudes et réparties surprenantes lors des veillées de Sada... Nous avons encore le souvenir de sa composition remarquable dans une saynète jouée en Bretagne "Bécassine arrivant à Paris"

Pie, c'était cette belle alchimie qui tenait et tient toujours une grande place dans nos coeurs"

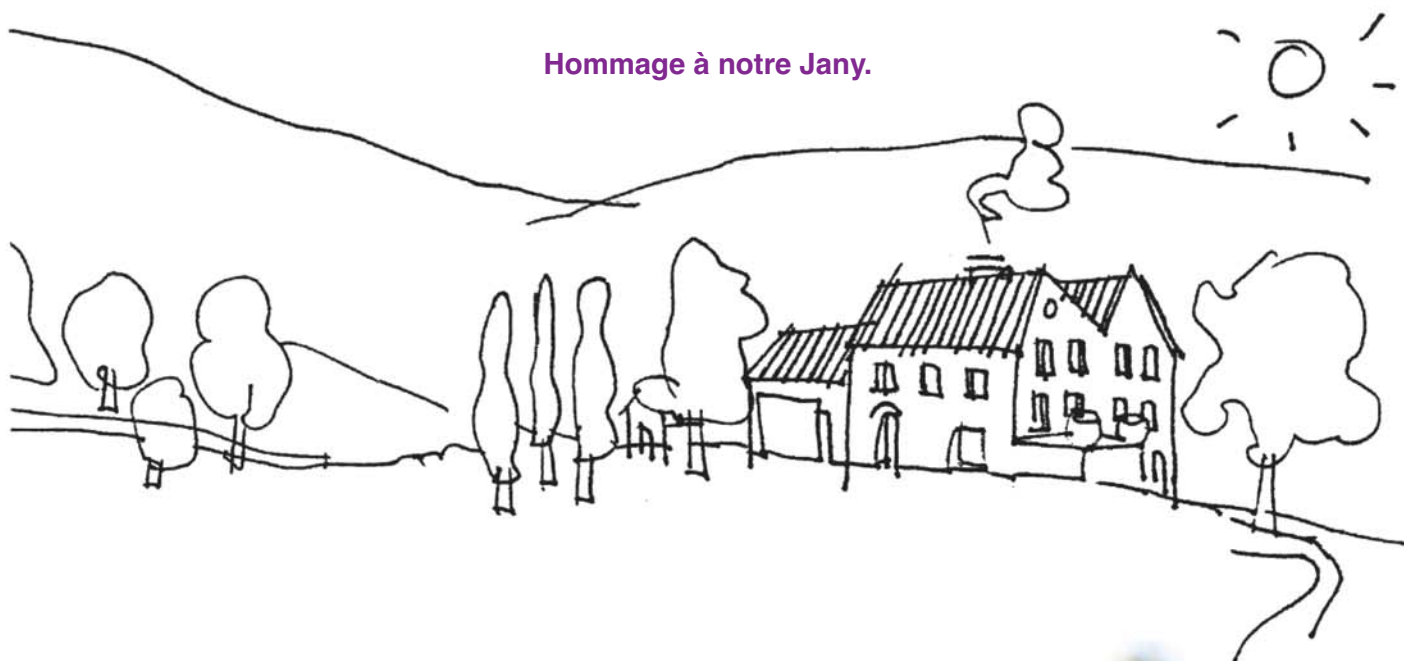
*Maud et Guy Clérout*

Adieu Pie. Toutes tes amies et amis de la FFE, des EEDF, de l'AAEE et bien d'autres ne t'oublient pas.

*Willy Longueville*



## Hommage à notre Jany.



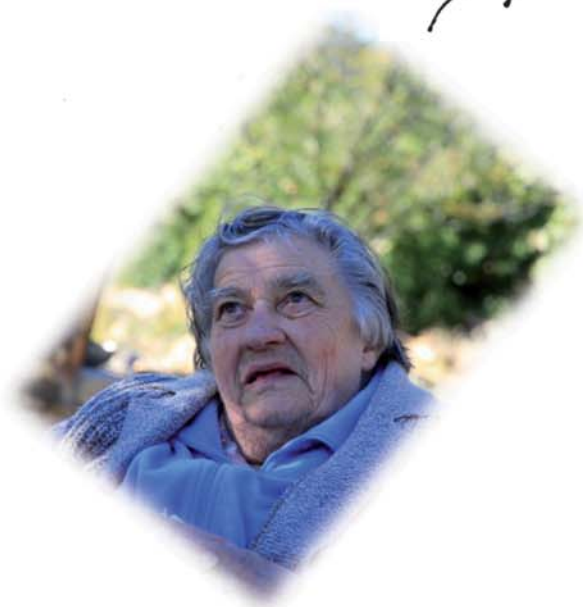
### Qu'il en soit donc ainsi

Tu es venue... Tu es partie ...  
J'aurais voulu que tu restes dans ma vie.  
Cela n'a pas pu être.  
Qu'il en soit donc ainsi.

Tu m'as beaucoup appris ;  
Je garde cette richesse.  
Grâce à toi, j'ai quitté la grand' route  
Et j'ai bondi dans les sentiers heureux du monde.  
Tu m'as montré les fleurs nouvelles ;  
Tu m'as cueilli des fruits nouveaux.  
Sur les haies, dans l'herbe, sous les buissons,  
Tu découvrais des choses toutes neuves  
qui m'étaient inconnues.  
Tu m'as fait écouter jusqu'au chant du silence,  
Jusqu'au bruit ténu d'un pétale qui tombe,  
D'une chenille qui ronge sa feuille,  
D'une aile de papillon qui bat l'espace.  
L'infiniment petit a grandi à mes yeux.  
Aujourd'hui, rien n'est petit pour moi ;  
Et je sais que la vie est si grande  
Qu'une vie ne suffit pas à la connaître toute.

Aimée Degallier-Martin -Le livre de Lézard

*Nous avons été très sensibles à votre présence  
et aux gestes d'amitiés et d'affection que  
vous nous avez exprimés....Nous vous en remercions.*



Tu es venue... Tu es partie ...  
J'aurais voulu que tu restes dans ma vie.  
Cela n'a pas pu être.  
Qu'il en soit donc ainsi.

### TRAIT D'UNION

Revue trimestrielle de l'AAEE  
12, place Georges Pompidou  
93167 Noisy-le-Grand Cedex  
ISSN : n° 0248 - 1456

SIRET : n° 429 406 911 00017

Directeur : Willy Longueville  
Rédacteur en chef (courrier) :

Bernard Hameau

78, rue des Frères Vandenbrouck

59193 Erquinghem-Lys

hameau\_b@yahoo.fr

Illustrations : AAEE

Mise en page et impression :  
Becquart Impressions - 59200 Tourcoing